

Contrat de Prestations Intégrées

Réseau de Chaleur Ecouflant

2021/2025



Rapport Annuel du Déléataire

Année 2024

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU PRESTATAIRE	3
1.4 Entité juridique.....	3
1.5 Composition du capital.....	3
1.6 Structure de l'activité réseaux de chaleur Alter Services.....	3
2. RECAPITULATIF DU CADRE CONTRACTUEL.....	4
3. PRESENTATION SOMMAIRE DU RESEAU	4
4. RIGUEUR CLIMATIQUE	5
5. L'APPROVISIONNEMENT DE LA BIOMASSE.....	6
6. MIXITE ENERGETIQUE ET CONTENU CO2.....	7
7. LA CHALEUR : ENTREE / SORTIE ET VENTES	8
7.1 Rendements et performances énergétiques.....	8
7.2 Performances électriques et appoints d'eau	9
7.3 Densité Thermique du réseau de chaleur	9
8. POINTS SUR LES FAITS MARQUANTS DE LA SAISON	9
9. QUALITE DU SERVICE / RELATION ABONNES	9
9.1 Qualité de Service	9
10. CONTRÔLES REGLEMENTAIRES	10
11. EVOLUTION DES MOYENS HUMAINS	11
11.1 Temps passé	11

Annexe 1 : Périmètre de la délégation de service public du réseau de chaleur d'Ecouflant

Annexe 2 : Livraison du bois

Annexe 3 : Usages de la chaleur par abonné

Annexe 4 : coût de la chaleur par abonné

1. PRESENTATION DU PRESTATAIRE

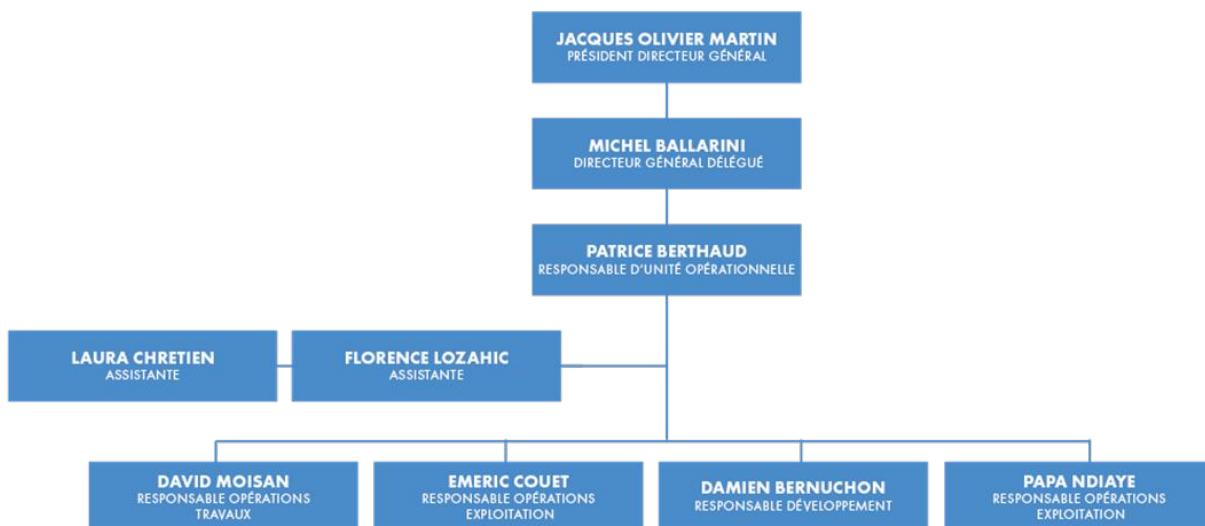
1.1 Entité juridique

Nom	ALTER SERVICES
Statut juridique	Société Publique Locale (SPL)
Objet	<p>Pour le compte de ses actionnaires, et dans leurs périmètres géographiques :</p> <ul style="list-style-type: none">• Etudier et entreprendre des opérations de construction de toute nature• Exploiter tous services publics à caractère industriel ou commercial ou toutes autres activités d'intérêt général
Domaine d'activité	<p>L'exploitation et la gestion des biens, des services et des équipements liés au service public :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des réseaux de chaleur urbains

1.2 Composition du capital

Actionnaires	Capital € au 31/12/2024	% du capital
Angers Loire Métropole	3 325 229 €	70%
Ville d'Angers	1 425 098 €	30 %
	4 750 327 €	100,00 %

1.3 Structure de l'activité réseaux de chaleur Alter Services



2. RECAPITULATIF DU CADRE CONTRACTUEL

FORME JURIDIQUE	Contrat de Prestations Intégrées sous forme de concession (affermage)
MISSIONS	Les travaux de premier établissement étant déjà réalisés et en l'absence de potentiel extension du réseau de chaleur, il a été retenu un contrat de prestations intégrées pour la gestion et exploitation, gros entretien et renouvellement, la production, le transport et la distribution de chaleur aux usagers sur la commune d'Ecouflant.
DUREE DE LA CONCESSION	Du 1 ^{er} octobre 2021 au 30 septembre 2024, soit 3 ans
PERIMETRE	Défini en <u>annexe 1</u>
DONNEES DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> • 732 mètres de réseau • 9 sous-stations • 930 MWh de besoins énergétiques

3. PRESENTATION SOMMAIRE DU RESEAU

La chaufferie est équipée d'une chaudière biomasse avec silo de 460 kW et d'une chaudière gaz de 550 kW.

Le réseau est en acier pré isolé d'une longueur de **732 mL**. Il comporte 9 sous-stations réparties sur 3 abonnés :

- Ville d'Ecouflant
- Podeliha
- Angers Loire Habitat

Le réseau alimente au total **64 logements**. L'ensemble des sous-stations représente une puissance thermique de 1 038 kW. Le détail par sous-station est donné dans le tableau ci-dessous :

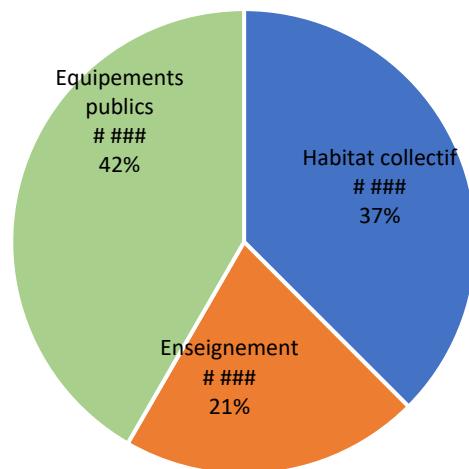
Sous-station	Abonné	Bâtiment desservi	Puissance thermique	Nombre de Logements
1	Ville d'Ecouflant	Complexe sportif	164 kW	
2	Ville d'Ecouflant	Mairie d'Ecouflant	59 kW	
3	Ville d'Ecouflant	Ancienne Mairie	136 kW	
4	Ville d'Ecouflant	Ecole Maternelle	136 kW	
5	Ville d'Ecouflant	Bibliothèque / restaurant scolaire	130 kW	

6	Podeliha	Rés. Belle Branche	125 kW	23 logements
7	ALH	Mail des 3 rivières	80 kW	14 logements
8	ALH	Confluence	104 kW	13 logements
9	Podeliha	Basses Vallées	104 kW	14 logements

Il n'est pas prévu de changement du nombre de sous-stations, ni d'évolution dans la configuration actuelle du réseau.

Les consommations des différents abonnés sont réparties comme indiqué dans le tableau et le graphique suivants :

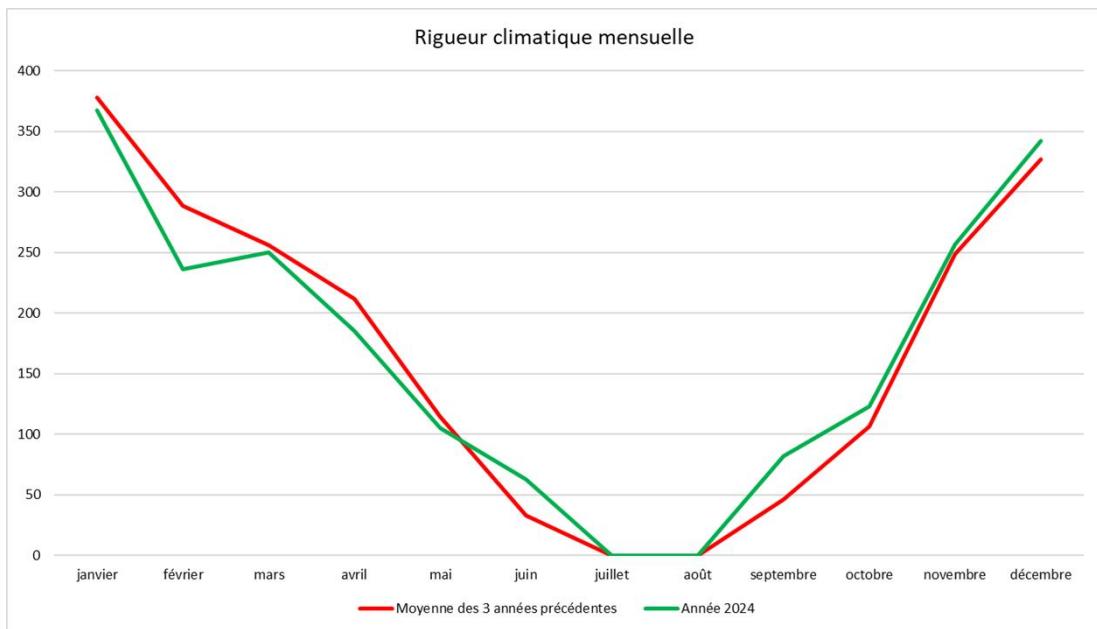
Typologie de Bâtiments raccordés au réseau de chaleur	Parts des consommations en MWh utile / an sur 2024
Enseignement	130
Services (Equipements publics, Loisirs, Tertiaire)	260
Logements	234



4. RIGUEUR CLIMATIQUE

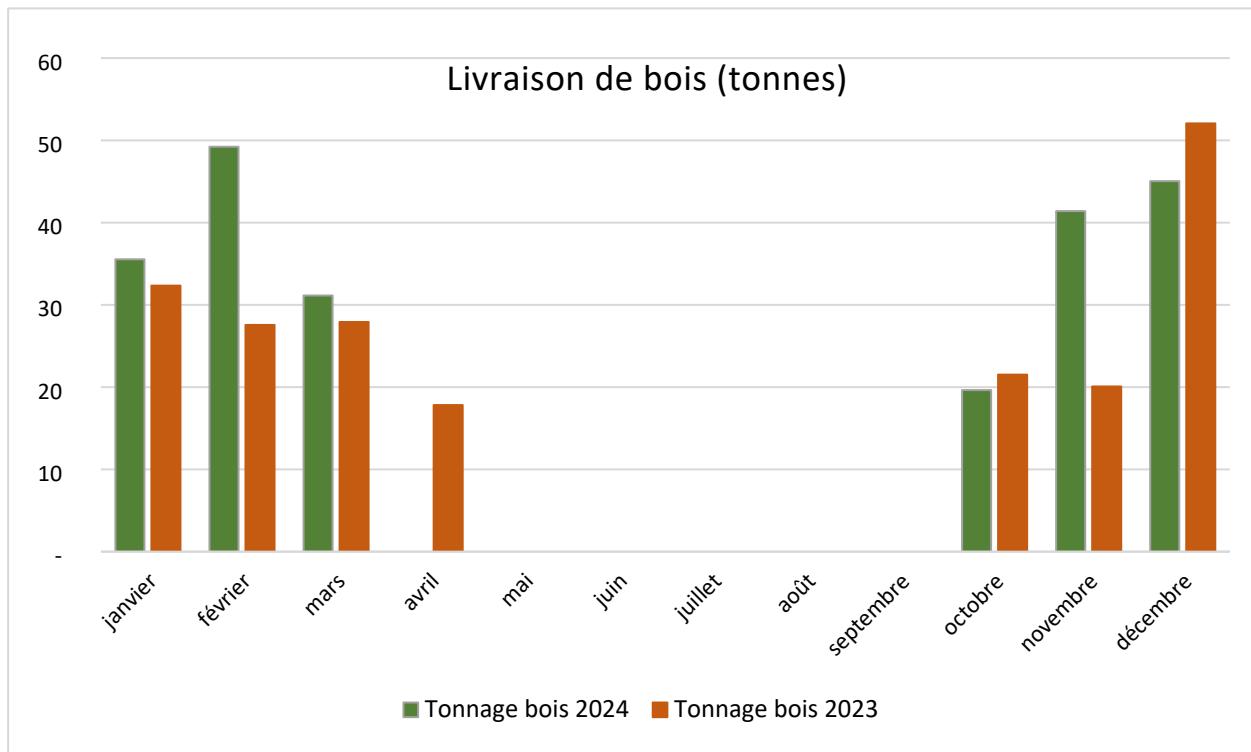
Pour l'année 2024, la rigueur climatique s'établit à 2 010 DJU base 18 deg. C (source Costic station météo Beaucouzé - Angers). Il s'agit d'une année qui suit la tendance des 3 années précédentes, (2012 DJU annuel sur la moyenne des 3 années précédentes).

Les valeurs DJU mensuelles s'établissent comme suit :



5. L'APPROVISIONNEMENT DE LA BIOMASSE

Il a été livré 222 tonnes de biomasse en 2024 (contre 199 tonnes en 2023), réparties en 22 livraisons, soit environ 10 tonnes par livraison. L'intégralité de la biomasse a été fournie par la société Gendron (La Daguenière – 20 km) en plaquettes forestières (catégorie 1 PFA : plaquettes forestières et assimilées)



La zone d'approvisionnement est le Maine-et-Loire uniquement :

Zone d'approvisionnement	Dpt	RCU Ecouflant de Janv 2024 à Déc 2024	
		Tonnage	%
Rayon < de 100 km		222	100%
Pays de la Loire		222	100%
Maine et Loire	49	222	100%
Rayon > de 100 km		0	0%
TOTAL		222	100%

La quantité de cendres enlevée sur l'exercice 2024 est de 2097 kg.

Le taux de cendres résultant est de 0,94 % du tonnage bois entrant.

6. MIXITE ENERGETIQUE ET CONTENU CO2

Les données annuelles sont les suivantes :

Mois	Livraison gaz MWh PCI	Utilisation bois MWh PCI	Production chaudières gaz MWh	Production chaudières bois MWh	Mixité ENR %
janv-24	35,10	167,27	32	150	82,42%
févr-24	1,09	187,23	1	119	99,17%
mars-24	31,07	117,37	29	85	74,83%
avr-24	32,47	60,00	30	47	61,14%
mai-24	10,92	0,00	9	0	0,00%
juin-24	0,00	0,00	0	0	
juil-24	0,00	0,00	0	0	
août-24	0,00	0,00	0	0	
sept-24	0,00	0,00	0	0	
oct-24	9,52	74,00	9	49	84,48%
nov-24	3,17	152,00	3	118	97,52%
déc-24	15,65	169,00	14	142	91,03%
Total	139	927	126	710	84,88%

Pour l'année 2024, **la mixité ENR obtenue est de 84,88%** (contre 86,7% en 2023). C'est au-dessus des attentes, car la mixité contractualisée avec les abonnés est de 80%.

Le contenu carbone s'établit à 45 g CO₂/kWh (soit, 74g/kWh ACV). Cette valeur est en dessous de la moyenne nationale : 113g CO₂/kWh ACV d'après la publication de l'enquête annuelle FEDENE SNCU sur les réseaux de chaleur et froid urbains.

Il est estimé qu'environ **195 tonnes de CO₂ ont été évitées par le réseau de chaleur**, c'est à dire l'équivalent de 174 voitures essence en classe C (émission de 140 gCO₂/km ; chiffre ADEME) parcourant 8 000 kms/an.

7. LA CHALEUR : ENTREE / SORTIE ET VENTES

7.1 Rendements et performances énergétiques

La performance énergétique du réseau en 2024 est décrite dans le tableau ci-dessous :

La performance énergétique du réseau en 2024 est décrite dans le tableau ci-dessous :

Mois	Entrée Chaufferie totale MWh PCI	Production totale sortie chaufferie MWh	Chaleur distribuée en sous-station MWh	Pertes Réseau MWh	Rendement chaufferie en %	Rendement Réseau %	Rendement global %
janv-24	202	182	148	34	89,94%	81,35%	73,16%
févr-24	188	120	88	32	63,72%	73,16%	46,62%
mars-24	148	114	87	26	76,52%	76,90%	58,84%
avr-24	92	77	50	27	83,13%	64,86%	53,92%
mai-24	11	9	7	2	82,43%	77,78%	64,11%
juin-24			0				
juil-24			0				
août-24			0				
sept-24			0				
oct-24	84	58	26	32	69,45%	44,83%	31,13%
nov-24	155	121	91	30	77,98%	75,12%	58,58%
déc-24	185	156	127	29	84,49%	81,47%	68,83%
TOTAL	1066	836	624	212	78,48%	74,61%	58,55%

La chaufferie consomme 10 66 MWh PCI de gaz, de bois et de fioul pour fournir 836 MWh en sortie chaufferie. Il a été livré **624 MWh utile** aux abonnés du réseau en 2024 (contre 636 MWh en 2023).

Le rendement de la chaufferie est de 78,48 % (contre 84,9% en 2023) et celui du réseau de distribution 74,61% (contre 75,5% en 2023), ce qui donne un rendement global à 58,55% (64,1% en 2023).

Les rendements annuels des chaudières bois et gaz sont les suivants :

	2023	2024
Rendement chaudière bois	83,8 %	76,60%
Rendement chaudière gaz	92,9 %	90,98%

7.2 Performances électriques et apponts d'eau

Les performances électriques s'établissent à **31 kWh élec/MWh_u** (contre 25 kWh/MWh_u en 2023)

2023	2024
43 kWh/MWh _u	31 kWh/MWh_u
27 377 kWh elec	19 440 kWh elec

Les consommations mensuelles sont données en m³ dans le tableau suivant :

Appoint d'eau (m3)	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	année
2023	0	8	6	7	1	0	0	0	0	42	5	4	73
2024	7	9	11	4	9	0	0	0	0	5	1	3	49

L'appoint d'eau annuel sur le réseau s'établit à 49 m³, soit **78 litres par MWh utile** (contre 114 litres par MWh utile vendu en 2023).

7.3 Densité Thermique du réseau de chaleur

Nous constatons une **faible densité thermique du réseau : 0,85 MWh/mL**.

8. POINTS SUR LES FAITS MARQUANTS DE LA SAISON

Voici une synthèse des points marquants identifiés par l'exploitant DALKIA et ALTER SERVICES lors de la conduite de la chaufferie et du réseau de chaleur :

- Intervention DIEHL METERING pour le contrôle annuel des compteurs d'énergie
- Intervention DESAUTEL pour le contrôle des extincteurs
- Opérations de ramonage chaudières bois
- Remplacement des vis de décendrage et d'alimentation chaudière bois
- Remplacement des grilles foyer chaudière bois

9. QUALITE DU SERVICE / RELATION ABONNES

9.1 Qualité de Service

Il n'y a pas eu d'interruption globale de la fourniture de chaleur à l'échelle du réseau.

La disponibilité du service sur l'exercice est de 100% pour les abonnés.

Aucune réclamation formelle sur la qualité du service n'a été enregistrée pendant l'année 2024.

Le paiement des factures par les abonnés ne pose pas de problème : aucune créance douteuse, pas de refus de paiement. Il y a parfois des retards ponctuels sur paiement, tous liés à des retards dans le traitement administratif des factures émises.

10. CONTRÔLES RÉGLEMENTAIRES

Présentation du tableau synthétique de tous les contrôles réglementaires ci-dessous :

Contrôle	Fréquence	Année de contrôle	Conformités C/NC	Observations
Chaufferie - efficacité énergétique	3 ans	2022	C	
Chaufferie – ramonage	6 mois	2024	C	
Chaufferie - mesures internes des rendements minimaux chaudières	3 mois	2023	C	
Rejets atmosphériques	3 ans	2022	C	
Disconnecteur vérification périodique	1 an	2023	C	prévu courant avri 2025
Contrôle des canalisations gaz (étanchéité)	1 an	2021	C	
Contrôle des détecteurs de gaz	1 an	2021	C	
Vérification des installations de détection incendie	6 mois	2021	C	
Essais et visites des extincteurs	1 an	2024	C	
Contrôle des compteurs d'énergie thermiques	2 ans	2025	C	
ECME – contrôle de la mallette de combustion	1 an	2021	C	
ECME – contrôles des VAT	6 ans	2021	C	
Vérification des installations électriques	1 an	2024	NC	observations sur les récepteurs et les prises de courant.

11. EVOLUTION DES MOYENS HUMAINS

11.1 Temps passé

Alter Services a consacré 0,10 d'ETP sur l'année 2024 essentiellement pour la facturation, le suivi des performances des installations.

Le délégataire a donc consacré en 2024 à l'exploitation du réseau d'Écouflant, le temps suivant :
Responsable d'opération Exploitation 0,1 ETP

Le technicien titulaire de Dalkia et ses coéquipiers sont intervenus sur la saison 2024 :

- 273 heures en maintenance préventive
- 37 heures en maintenance corrective

Ceci représente un total d'heures sur le terrain de 310 heures soit 0,20 ETP. Les heures d'interventions sont essentiellement réalisées lors de la saison de chauffe.

Clause d'insertion

L'exploitant (subdéléguant) s'est engagé à des actions d'insertion.

12. INVESTISSEMENT DU DELEGATAIRE

12.1 Travaux de la Délégation

Sans objet

12.2 Suivi technique du programme d'investissement

Sans objet

12.3 Suivi financier du programme d'investissement

Sans objet

12.4 Travaux réalisés au cours de l'exercice

Sans objet

13. LE GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT

Au niveau du Compte GER de la Délégation de Service Public, ALTER Services bénéficie des redevances de R2.3 des abonnés, suivant la répartition des Unités de Répartition Forfaitaire (URF).

Le tableau suivant récapitule les recettes, les dépenses et le solde GER en fin d'année civile :

Année	URF	Tarif unitaire R2.3 € HT/ URF	Recettes R2.3 perçues € HT	Dépenses GER Paiement P3 exploitant € HT	Solde GER en sur l'année € HT	Solde GER cumulé en fin d'année € HT
2021	218	7,88 €	1 720 €	2 619 €	- 899 €	- 899 €
2022	873	8,09 €	7 062 €	10 458 €	- 3 397 €	- 4 296 €
2023	873	8,71 €	7 601 €	11 098 €	- 3 497 €	- 7 792 €
2024	873	8,98 €	7 837 €	11 390 €	- 3 553 €	- 11 345 €

Au 31 décembre 2024, le CPI dispose d'un solde négatif de -11 345 € au compte de travaux GER. L'avance P3 versé à l'exploitant au titre de l'année 2024 est de 11 390 €.

Le détail des travaux de gros entretien et renouvellement pour 2024 est détaillé ci-après :

Saison	Désignation de travaux	Montant total
2024	Fiche 8 Remplacement maintien de pression	7 016 €
2024	Fiche 10 Remplacement de la vis de transfert du haut chaudière bois	8 095 €
2024	Fiche 11 Remplacement des vis de decendrage et d'alimentation chaudière bois	5 166 €
2024	Fiche 12 Remise en état du foyer de la chaudières bois	9 674 €
2024	Fiche 14 Remplacement du compteur d'énergie en Chaufferie	2 650 €
2024	Fiche 15: Remplacement membranes DB 112	1 500 €
2024	Fiche 16: Travaux de remise en état vis sans fin chaudière bois	909 €
TOTAL		35 010 €

14. BILAN FINANCIER DE L'EXERCICE

14.1 Compte-rendu financier de la délégation de service public

Le compte d'exploitation de l'exercice 2024 est présenté en annexe 5 du présent rapport.

Le résultat de l'exercice 2024 est – 2 115 € et tient compte essentiellement des données expliquées ci-dessous.

À comparer au budget initial + 3 960 € et au résultat 2023 + 7 939 €.

Soit un résultat 2024 déficitaire, comparé au budget et résultat 2023.

PRODUITS D'EXPLOITATION

Les produits d'exploitation de l'exercice 2024 pour l'activité s'élèvent à 110 936 €.

Réalisé 2024 : 110 936 €

Budget initial : 134 900 € / Résultat 2023 : 122 212 €

Le chiffre d'affaires 2024 prend en compte les éléments suivants :

- La vente de chaleur R1 pour 44 090 €, dont 23 073 € de R1 Biomasse et 21 017 € de R1 gaz.
- La vente de chaleur R2 pour 66 781 €, dont 6 620 € de R2.1 (électricité de fonctionnement), 52 324€ de R2.2 (exploitation, maintenance et gestion), 7 837 € de R2.3 (gros entretien et renouvellement).
- Une indemnité bouclier tarifaire pour 65 €.

La vente de chaleur sur l'exercice 2024 est 110 870 €

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation pour l'exercice 2024 s'élèvent à 113 050 €.

Réalisé 2024 : 113 050 €

Budget initial : 130 940 € / Résultat 2023 : 114 273 €

Elles prennent en compte les charges principales suivantes :

- L'achat de combustibles pour 47 730 € dont (biomasse pour 21 545 €, gaz pour 20 462 €) et électricité (5 723 €) pour les besoins d'exploitation du réseau de chaleur,
- La subdélégation de l'exploitation (contrôle réglementaires, traitement des cendres et ramonage, ...) pour 31 343 €,
- A l'assurance responsabilité civile pour 3 771 €,
- Aux charges de personnel dédiées à l'activité pour 12 187 €,
- Aux impôts et taxes (CET) : 2 091 €,
- A la taxe foncière pour 1 000 €,
- Aux frais généraux de structure pour 2 000 €,
- A la redevance à verser à ALM dans le cadre de l'occupation du domaine public pour 1 537 €,
- Aux dépenses de GER pour 11 390 €.

RESULTAT D'EXPLOITATION

Il s'établit à - 2 115 €

Budget initial : + 3 960 €
Réalisé 2023 : + 7 939€

14.2 Compte de résultat prévisionnel de l'exercice 2025

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2025 est + 4 000 € (contre – 2 115 € au résultat 2024) et tient compte des éléments suivants :

Détail des produits d'exploitation de l'activité

Tableau récapitulatif des produits d'exploitation

PRODUITS D'EXPLOITATION	RESULTAT 2024	BUDGET 2025
Vente de chaleur R.1	44 090 €	50 000 €
Vente de chaleur R.2	66 781 €	70 000 €
Autres produits	65 €	0 €
TOTAL	110 936 €	120 000 €

Les produits d'exploitation prennent en compte principalement la vente de chaleur R1 et R2 détaillée ci-dessus.

Détail des charges d'exploitation de l'activité

Tableau récapitulatif des charges d'exploitation

CHARGES D'EXPLOITATION	RESULTAT 2024	BUDGET 2025
Achats et fournitures (combustibles et électricité)	47 730 €	53 000 €
Subdélégation exploitation	31 344 €	32 000 €
Assurances	3 771 €	3 800 €
Charges de personnel	12 187 €	10 200 €
Impôts et taxes	3 091 €	1 500 €
Frais généraux	2 000 €	2 000 €
Redevance collectivité	1 537 €	1 500 €
Dépenses GER	11 390 €	12 000 €
TOTAL	113 050 €	116 000 €

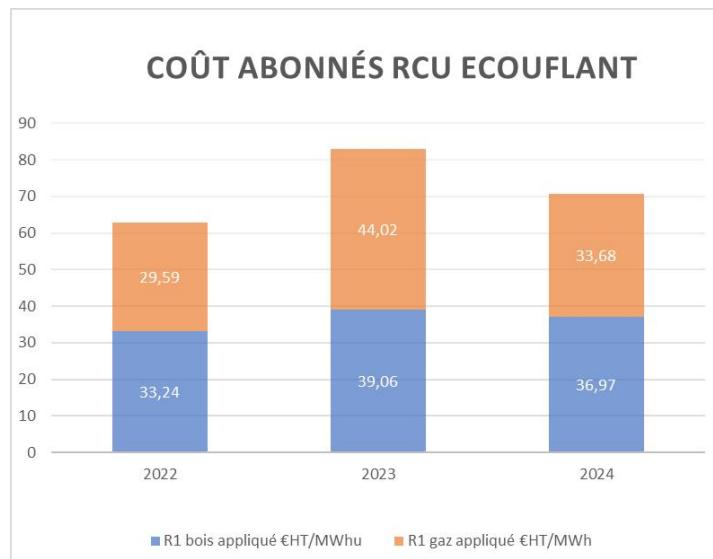
Le budget prévisionnel 2025 pour les charges prend en compte, essentiellement :

- L'achat de combustibles (biomasse, gaz) et électricité pour les besoins d'exploitation du réseau,
- La subdélégation de l'exploitation (exploitation de la chaufferie et réseau, traitement des cendres et ramonage ...),
- A l'assurance responsabilité civile,
- Aux charges de personnel dédiées à l'activité,
- Aux impôts et taxes,
- Aux frais généraux de structure,
- A la redevance à verser à ALM dans le cadre du contrat,
- Aux dépenses de GER

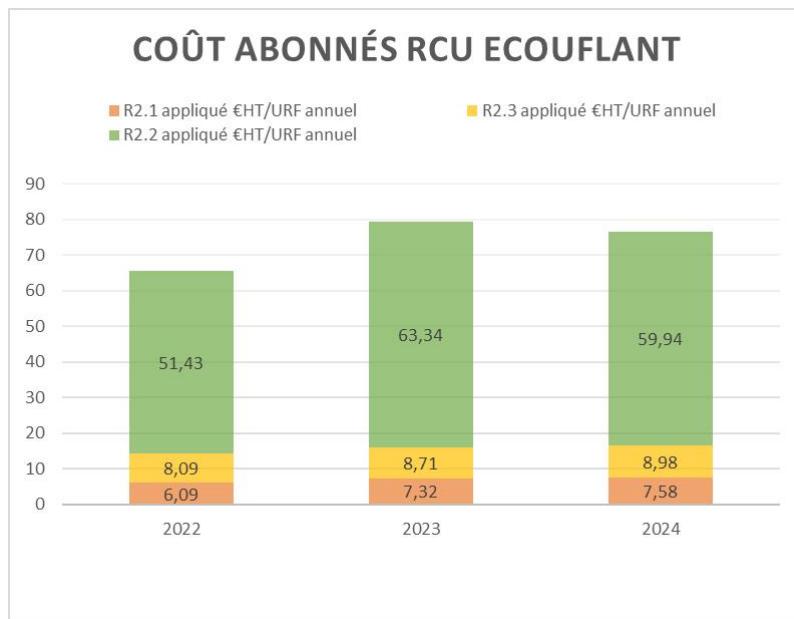
14.3 Politique tarifaire de l'exercice

Les tarifs de vente de chaleur sont fixés annuellement par année calendaire. Ils évoluent selon des indexations prévues dans les documents contractuels.

Les prix appliqués au poste R1 se décomposent comme suit :



Les prix appliqués au poste R2 se décomposent comme suit :



Le prix moyen du MWh de chaleur est donné dans le tableau suivant par année calendaire :

	2022	2023	2024
R1 (€/MWh)	62,83 €	83,08 €	70,66
R2 (€/URF)	65,61 €	79,37 €	76,50
Coût moyen (€/MWh HT)	141,40 €	191,86 €	177,66€

Le prix de la chaleur est en forte hausse, ce qui est dû à l'évolution des coûts de l'énergie (gaz et bois) et donc des différents indices de révision de prix.

➤ **Etat de la Politique financière au niveau des logements**

Le coût de fourniture de la chaleur au niveau des logements est le suivant :

	64 logements	Par logement
Consommation en MWh	234 MWh	3,66 MWh
Coût	26 786 €HT 28 260 €TTC	418,54 € HT 441,56 € TTC

En 2024, la facture moyenne au logement de fourniture de chaleur est de 418,54€HT (467,99 €TTC). Il en ressort un coût du MWh de chaleur à 114,45 €HT/MWh.

- **Suivi du programme d'investissement et des dépenses de renouvellement et gros entretien depuis le début de la Délégation**

Les éléments relatifs aux dépenses d'investissement sont décrits au point 12 du présent rapport. Les éléments relatifs aux dépenses de renouvellement et gros entretien sont décrits au point 13 du présent rapport.

- **Éléments prévisionnels**

- a) Adaptation des missions

Sans objet.

- b) Proposition du délégué en matière

➤ de stratégie commerciale et notamment d'évolution de la grille tarifaire de l'énergie calorifique et indexation

La grille tarifaire de chaleur aux abonnés suit les indexations prévues dans le cadre du contrat comme il est décrit dans ce rapport, il n'y a pas d'évolution prévue dans la méthode de calcul des tarifs appliqués.

➤ d'économies notamment par des mesures d'exploitation d'utilisation d'autres énergies

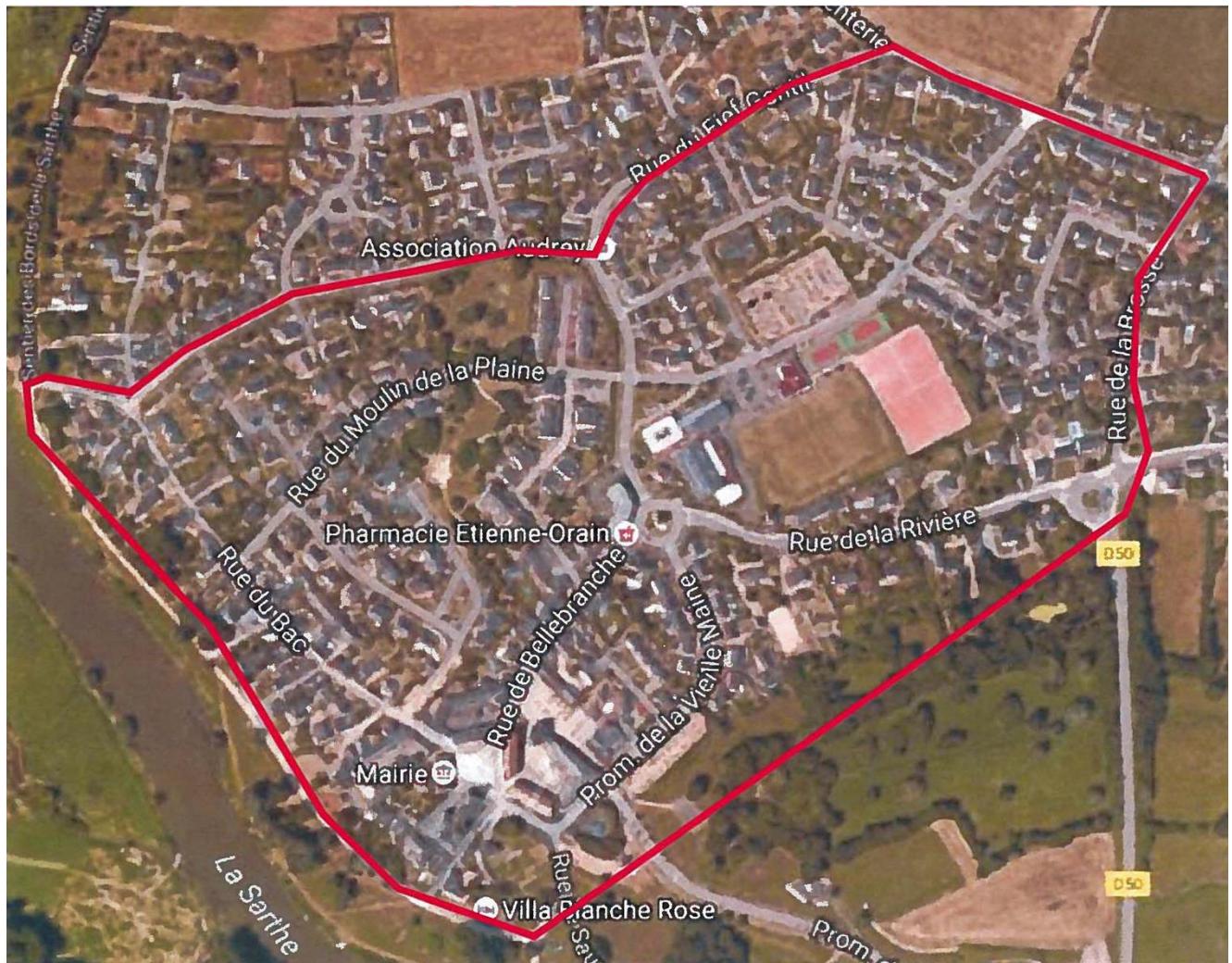
Sans objet.

- c) Budget(s) prévisionnel(s) corrigé(s) avec le même niveau de détail que celui de l'exercice clos

Voir le compte de résultat présenté au point 14.2 du présent rapport.

ANNEXES

Annexe 1 : Périmètre de la délégation de service public du réseau de chaleur d'Ecouflant



Annexe2 : Liste des sous-stations

N° SST	Client	Nom Sous-station	URF	Puissance Echangeur Chauffage kW
1	Ville d'Ecouflant	Complexe sportif	255	164
2	Ville d'Ecouflant	Mairie d'Ecouflant	94	59
3	Ville d'Ecouflant	Ancienne Mairie	130	136
4	Ville d'Ecouflant	Ecole Maternelle	164	136
5	Ville d'Ecouflant	Bibliothèque	96	130
6	Podeliha	Belle Branche	39	125
7	ALH	Mail des 3 rivières	28	80
8	ALH	Confluence	33	104
9	Podeliha	Basses Vallées	34	104

Annexe 3 : Livraison du Bois

Date de livraison	Fournisseur	Quantité (Tonnes)
05/01/2024	Gendron	8
12/01/2024	Gendron	9
19/01/2024	Gendron	10
24/01/2024	Gendron	9
01/02/2024	Gendron	10
08/02/2024	Gendron	10
15/02/2024	Gendron	10
22/02/2024	Gendron	9
29/02/2024	Gendron	11
07/03/2024	Gendron	11
14/03/2024	Gendron	10
21/03/2024	Gendron	10
18/10/2024	Gendron	10
30/10/2024	Gendron	10
07/11/2024	Gendron	10
15/11/2024	Gendron	10
22/11/2024	Gendron	11
29/11/2024	Gendron	11
06/12/2024	Gendron	11
13/12/2024	Gendron	11
20/12/2024	Gendron	11
27/12/2024	Gendron	12
Total		222

Annexe 4 : Bilan consommations sous-station

N°	Client	Nom Sous-station	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total
1	Ville d'Ecouflant	Complexe sportif	28	16	16	2	1	0	0	0	0	2	15	21	101
2	Ville d'Ecouflant	Mairie d'Ecouflant	11	1	11	3	0	0	0	0	0	1	4	8	39
3	Ville d'Ecouflant	Ancienne Mairie	19	11	11	4	1	0	0	0	0	4	10	15	75
4	Ville d'Ecouflant	Ecole Maternelle	28	19	17	13	0	0	0	0	0	8	21	24	130
5	Ville d'Ecouflant	Bibliothèque	13	6	4	4	1	0	0	0	0	1	6	10	45
6	Podeliha	Belle Branche	14	10	7	8	1	0	0	0	0	1	11	15	67
7	ALH	Mail des 3 rivières	10	6	5	4	1	0	0	0	0	2	5,9	8,1	42
8	ALH	Confluence	11	9	7	6	1	0	0	0	0	5	8	11	58
9	Podeliha	Basses Vallées	14	10	9	6	1	0	0	0	0	2	10	15	67
TOTAL			148	88	87	50	7	0	0	0	0	26	91	127	624

Annexe 5 : Bilan chiffre d'affaires par sous-station

N° SST	Nom Sous-station	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr
1	Complexe sportif	3 792	2 885	2 885	1 828	1 752	1 676	1 676	1 676	1 676	1 828	2 810	3 263	-1 107	26 642
2	Mairie d'Ecouflant	1 449	694	1 473	820	618	618	618	618	618	694	920	1 222	-417	9 946
3	Ancienne Mairie	2 290	1 686	1 686	1 157	930	855	855	855	855	1 157	1 610	1 988	-680	15 243
4	Ecole Maternelle	3 194	2 514	2 363	2 060	1 078	1 078	1 078	1 078	1 078	1 683	2 665	2 892	-1 031	21 730
5	Bibliothèque	1 613	1 084	919	947	707	631	631	631	631	707	1 084	1 387	-451	10 523
6	Belle Branche	1 318	996	818	843	332	256	256	256	256	332	1 088	1 390	-422	7 721
7	Mail des 3 rivières	940	637	562	486	260	184	184	184	184	335	630	796	-273	5 109
8	Confluence	1 048	897	728	688	293	217	217	217	217	595	821	1 048	-364	6 622
9	Basses Vallées	1 281	979	904	677	299	224	224	224	224	375	979	1 357	-410	7 334
TOTAL		16 926	12 373	12 339	9 507	6 268	5 739	5 739	5 739	5 739	7 704	12 608	15 343	-5 154	110 870

Ces montants sont donnés en €HT

Annexe 6 – Compte d'exploitation 2024 et prévisionnel 2025

En € HT	Réalisé	Budget	Réalisé	Budget
Année	2023	2024	2024	2025
Date de début d'exercice	01/01/2023	01/01/2024	01/01/2024	01/01/2025
Date de fin d'exercice	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2024	31/12/2025

Nombre de MWh vendus Sous-stations	637	855	624	855
Nombre d'URF	873	873	873	873

R1 (base consommation)				
MWh	510	684	499	684
<i>R1 bois unitaire</i>	48,82	45,38	46,22	38,25
<i>Sous-total R1 Biomasse</i>	24 877 €	31 040 €	23 072 €	26 165 €
<i>MWh</i>	127	202	125	136
<i>R1 gaz unitaire</i>	220,12	173,02	174,02	175,02
<i>Sous-total R1 Gaz</i>	28 040 €	34 987 €	21 017 €	23 835 €
<i>MWh</i>				
<i>R1 autre (à préciser)</i>				
<i>Sous-total R1 autre (à préciser)</i>				
Sous total R1	52 917 €	66 027 €	44 090 €	50 000 €

R2 (base URF ou Puissance Souscrite)				
Nombre d'URF ou Puissance Souscrite	873	873	873	873
<i>R2.1 unitaire</i>	7,32	9,98	7,58	7,95
<i>Sous-total R2.1 (Electricité de fonctionnement)</i>	6 389 €	8 712 €	6 620 €	6 939 €
<i>R2.2 unitaire</i>	63,34		59,94	62,83
<i>Sous-total R2.2 (exploitation, maintenance, gestion)</i>	55 299 €	52 324 €	52 324 €	54 847 €
<i>R2.3 unitaire</i>	8,71		8,98	9,41
<i>Sous-total R2.3 (Gros Entretien et Renouvellement)</i>	7 601 €	7 837 €	7 837 €	8 215 €
<i>R2.4 unitaire</i>				
<i>Sous-total R2.4 (Investissement)</i>				
Sous total R2	69 289 €	68 873 €	66 781 €	70 000 €

Exportation de chaleur				
Ticket de raccordement au réseau				
Subvention d'investissement				
Indemnité gestion Bouclier tarifaire	6		65	

TOTAL PRODUITS	122 212 €	134 900 €	110 936 €	120 000 €
Prix MWh € HT	191,86 €	157,78 €	177,66 €	140,35 €

Combustibles				
<i>Coût unitaire bois</i>				
<i>Quantité (MWh PCI)</i>				
Sous-total biomasse	22 384 €	31 979 €	21 545 €	25 000 €
<i>Coût unitaire gaz</i>				

	Quantité (MWh PCI)			
Sous-total gaz	27 214 €	28 859 €	20 462 €	23 000 €
<i>Coût unitaire autre</i>				
Quantité (MWh PCI)				
Sous-total autre				
Sous-total coûts énergétiques (charges R1)	49 598 €	60 838 €	42 007 €	48 000 €

Électricité				
<i>Coût unitaire</i>				
<i>Consommations(MWhé)</i>				
Sous-total charges d'électricité force motrice (charges R2.1)	3 620 €	7 262 €	5 723 €	5 000 €

Personnel (rémunération + charges sociales)	5 206 €	10 700 €	12 187 €	10 200 €
<i>dont encadrement</i>	<i>5 206</i>	<i>10 700</i>	<i>12 187 €</i>	<i>10 200</i>
<i>dont agents d'exploitation</i>				
<i>dont personnel en insertion</i>				
<i>dont autres (à détailler)</i>				
Autres consommables				
<i>dont eau</i>				
<i>dont produits de traitement</i>				
<i>dont fournitures et entretien courant</i>				
<i>traitement des cendres</i>				
<i>dont autre (à préciser)</i>				
Subdélégation d'exploitation	31 973 €	30 900 €	31 344 €	32 000 €
<i>dont exploitation réseau</i>	<i>31 973</i>	<i>30 900</i>	<i>31 344 €</i>	<i>32 000</i>
<i>dont autres (à détailler)</i>				
Sous traitance d'exploitation				
<i>dont exploitation réseau</i>				
<i>dont contrôles réglementaires</i>				
<i>dont autres (à détailler)</i>				
Assurances	3 804 €	3 800 €	3 771 €	3 800 €
<i>dont assurance dommage ouvrages</i>				
<i>dont assurance Concepteur Non Réalisateur</i>				
<i>dont assurance tous risques chantiers</i>				
<i>dont assurance dommages aux biens</i>				
<i>dont assurance responsabilité civile d'exploitant</i>	<i>3 804</i>	<i>3 800</i>	<i>3 771</i>	<i>3 800</i>
<i>dont autres assurances le cas échéant</i>				
Impôts et taxes	5 435 €	2 500 €	3 091 €	1 500 €
<i>Taxe foncière</i>	<i>4 885</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>	<i>1 000</i>
<i>CET</i>	<i>550</i>	<i>1 500</i>	<i>2 091</i>	<i>500</i>
<i>Autre (à préciser)</i>				
Frais généraux	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
<i>dont ... frais siège</i>	<i>2 000</i>	<i>2 000</i>	<i>2 000</i>	<i>2 000</i>
<i>dont ... Direction régionale</i>				
<i>Développement</i>				
Redevances versées au délégant	1 539 €	1 540 €	1 537 €	1 500 €
<i>Occupation du domaine public</i>	<i>1 539</i>	<i>1 540</i>	<i>1 537</i>	<i>1 500</i>
<i>Part variable liée au chiffre d'affaires</i>				
Sous total charges d'exploitation (charges R2.2)	49 957 €	51 440 €	53 930 €	51 000 €

Dépenses de GER	11 098 €	11 400 €	11 390 €	12 000 €
Sous total charges de gros entretien renouvellement (charges R2.3)	11 098 €	11 400 €	11 390 €	12 000 €
Charges relatives aux investissements (R2.4)	0	0	0	0
Sous total charges relatives aux investissements (R2.4)	- €	- €	€	€
Droit d'entrée	- €	- €	€	€
Sous total charges "gestion des quotas CO2 "	- €	- €	€	€
TOTAL CHARGES	114 273 €	130 940 €	113 050 €	116 000 €
RESULTAT BRUT	7 939 €	3 960 €	- 2 115 €	4 000 €
<i>Impôt sur les sociétés</i>				
RESULTAT APRES IMPOTS	7 939 €	3 960 €	- 2 115 €	4 000 €